



Paris, le 5 mars 2024

Madame la Ministre,

Dans un courrier adressé le 25 août 2023 à Monsieur Attal, alors Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, nous sollicitons une audience au sujet du projet de regroupement de plusieurs sites du ministère.

Notre demande étant restée sans réponse, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin d'évoquer la préservation des conditions de travail des personnels de l'administration à laquelle nous sommes fortement attachés. Il faut garantir aux agents qu'ils n'auront pas à subir de réduction de la surface de leurs locaux, de mise en cause de leurs bureaux individuels, de transferts en banlieue.

Nous joignons à cette demande d'audience les 180 signatures des collègues des différents sites refusant ces resserrements et ce déménagement en banlieue qui conduiraient à une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail.

Il est, en particulier, impossible de nier que nombre d'entre eux se verraient, en cas de transfert en banlieue, soumis à de fortes contraintes liées à l'utilisation des transports en commun dans la région parisienne induisant inévitablement une fatigue supplémentaire.

Rien ne peut justifier que les agents du service public de l'Éducation nationale subissent une telle détérioration de leurs conditions de travail alors qu'ils doivent déjà, très souvent, faire face à des surcharges de travail et aux difficultés financières induites par une inflation très supérieure à l'augmentation de leurs salaires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Anne FAUVAUD

Secrétaire générale du SNPMEN-FO

PJ :

- signatures pétition SNPMEN-FO
- courrier à M. Attal